



■ Pratiquer le ski alpin avec ■ un public jeune

■ Une pratique sportive d'éducation à la nature

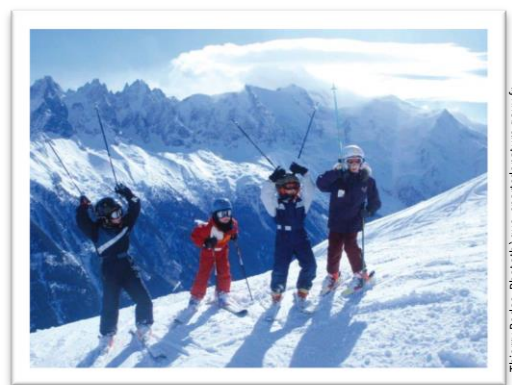
□ Le ski alpin, pourquoi ?

Présentation de l'activité

Le ski alpin est un sport de glisse qui consiste à descendre des pentes enneigées à l'aide de skis. Il se pratique sur des pistes de ski alpin de niveaux de difficulté classifiés en quatre couleurs progressives (verte, bleue, rouge et noire).

Cette activité permet l'utilisation de remontées mécaniques déposant les skieurs en haut des pistes. Les remontées mécaniques existantes les plus courantes sur le Massif jurassien sont les téléskis et les télésièges.

L'aspect ludique de l'activité se traduit par l'acquisition des premières sensations de vitesse et la découverte du milieu de la montagne. Jouer avec la neige avec des skis alpins est accessible aux jeunes publics (dès 3 ans), dont le public des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).



Thierry Bedos - Photothèque sportsdenature.gouv.fr

Valeurs et finalités éducatives de l'activité

Les tranches d'âge sont données à titre indicatif. Elles font le lien entre les objectifs éducatifs et les possibilités de l'enfant au regard de son développement physique, physiologique et psychologique. L'activité est accessible dès le très jeune âge (3 ans) sous respect de compétences avérées dans l'apprentissage de l'activité.

→ Pour partir à l'assaut de nouveaux apprentissages (3-8 ans)

Découvrir un nouvel environnement: la neige et la montagne.

Découvrir les règles de comportement sur les pistes et les règles pour prendre les remontées mécaniques.

Découvrir et appréhender les sensations de glisse, contrôler ses émotions.

Découvrir une nouvelle motricité.

→ Pour construire son autonomie et découvrir ses propres limites (9-14 ans)

Développer de nouvelles capacités techniques pour augmenter les sensations de glisse et de vitesse.

Automatiser et comprendre les règles de sécurité sur les pistes et des remontées mécaniques.

Augmenter son niveau technique et son engagement en sécurité.

Intégrer le vocabulaire spécifique à la pratique du ski et à la montagne.

→ Pour oser, s'évader, partager et goûter à la liberté (15-18 ans)

Évaluer les dangers pour réduire les risques: contrôler et adapter sa vitesse.

Adapter sa technique par rapport aux conditions extérieures.

Mots clés de l'activité : Ski, Montagne, Technique, Neige, Météo, Sécurité, Plaisir, Glisse, Évasion, Sensations

Ces finalités éducatives du ski alpin peuvent vous aider à élaborer votre projet pédagogique.

□ Le ski alpin, comment ?

Conditions d'organisation de la pratique

→ L'encadrement

Le nombre de pratiquants par encadrant est déterminé en fonction de la difficulté du parcours et du niveau des pratiquants.

Il ne peut excéder douze mineurs lorsque l'encadrement est assuré par un membre de l'équipe pédagogique permanente. L'encadrement peut aussi être exercé par un intervenant extérieur (cf. cadre réglementaire, arrêté du 25 avril 2012, fiche annexe 15).

→ Lieux d'activité

L'activité se déroule sur le domaine skiable sécurisé et balisé.

→ Déroulement de l'activité

Le déroulement de l'activité passe par une reconnaissance du domaine skiable par l'encadrant, surtout si ce dernier ne connaît pas le domaine skiable.

La connaissance des prévisions météorologiques est indispensable pour préparer la sortie.

→ Matériel

La prise en compte des conditions météorologiques est nécessaire pour la prise en compte de l'équipement individuel.

- Tenue adaptée à l'activité : pantalon et anorak, lunettes de soleil ou masque, casque de protection, gants, crème solaire.

- Téléphone, numéro de sécurité des pistes, plan des pistes.

Cadre réglementaire

Cadre général du sport, milieu extrascolaire

Articles L.212 du Code du sport
(interventions contre rémunération)

Milieu scolaire

Articles L.312 du Code de l'éducation
(EPS en primaire)

BO n° 7 de l'EN du 23/09/99 (sorties
pédagogiques au primaire)

BO n° 29 de l'EN du 16/07/92
(intervenants extérieurs)

Accueil collectif de mineurs

Article R.227-13 du Code de l'action
sociale et des familles

Arrêté du 25/04/12 : fiche annexe 15



Cliquer sur les références des textes
pour les consulter.

Rôle des acteurs

Rôle de l'animateur	Rôle du directeur
<i>Faciliter l'intégration de l'activité dans le projet d'animation</i>	<i>Proposer des activités en cohérence avec les objectifs du projet pédagogique</i>
L'activité est encadrée par un membre de l'équipe pédagogique	
<p>→ Avant :</p> <p>Il sensibilise les jeunes à la pratique de l'activité : présentation du milieu, du matériel utilisé, modalités d'organisation de la séance etc.</p> <p>Il transmet au directeur la liste des participants, le déroulement de la sortie avec les horaires.</p> <p>→ Pendant :</p> <p>Il encadre la séance : observation, consignes, régulations, sécurité, aide les jeunes à s'équiper.</p> <p>→ Après :</p> <p>Il réalise un bilan de l'activité puis le transmet au directeur.</p>	<p>Il s'assure que les objectifs du projet pédagogique intègrent les valeurs éducatives du ski alpin.</p> <p>Il précise à l'intervenant les objectifs du projet éducatif et les attentes de l'activité ski alpin dans celui-ci.</p> <p>Il s'assure que l'intervenant (membre de l'équipe pédagogique) a un niveau d'autonomie technique suffisant : accompagner le groupe sur toute piste en toute circonstance, alerter les secours en toute situation d'urgence.</p> <p>Il définit avec l'encadrant les conditions d'organisation avant, pendant et après l'activité.</p> <p>Il précise aux responsables légaux des jeunes la nature de l'activité ski alpin, les intérêts pédagogiques et les conditions d'organisation.</p>

<p align="center">Rôle de l'animateur</p> <p align="center"><i>Faciliter l'intégration de l'activité dans le projet d'animation</i></p>	<p align="center">Rôle du directeur</p> <p align="center"><i>Proposer des activités en cohérence avec les objectifs du projet pédagogique</i></p>
<p align="center">L'activité est encadrée par un intervenant extérieur</p>	
<p>→ Avant :</p> <p>Il transmet à l'intervenant les caractéristiques du public accueilli. Il ajuste avec l'intervenant le niveau attendu de la prestation. Il sensibilise les jeunes à la pratique de l'activité : présentation du milieu, du matériel utilisé, modalités d'organisation de la séance etc. Il transmet au directeur la liste des participants, le déroulement de la sortie avec les horaires.</p> <p>→ Pendant :</p> <p>Il participe comme soutien à l'encadrement de la séance : observation, consignes, régulations, sécurité, aide les jeunes à s'équiper et se déséquiper. Il est une personne référente pour les jeunes. En cas de rotation des groupes d'activités, il propose des animations en lien avec le projet aux enfants qui ne sont pas en activité.</p> <p>→ Après :</p> <p>Il réalise un bilan avec l'intervenant de l'activité puis le transmet au directeur.</p>	<p>Il s'assure que les objectifs du projet pédagogique intègrent les valeurs éducatives du ski alpin. Il précise à l'intervenant les objectifs du projet éducatif et les attentes de l'activité ski alpin dans celui-ci. Il s'assure que l'intervenant (professionnel) est en capacité réglementaire pour encadrer l'activité (carte professionnelle ou récépissé de déclaration à la DDCS/PP du département du lieu d'exercice, assurance). Il définit avec l'intervenant et les animateurs les conditions d'organisation et le rôle de chacun avant, pendant et après l'activité. Il précise aux responsables légaux des jeunes la nature de l'activité ski nordique, les intérêts pédagogiques et les conditions d'organisation.</p>

☐ Ressources et outils

Liste de ressources

Ski alpin : Techniques & apprentissages du débutant à l'expert / Guy VIGNEAU. - GAP, 2010

L'éditeur EP&S propose de nombreuses ressources (articles de la revue EP&S et EP&S1, livres, multimédia, etc.)

www.revue-eps.com

Des pistes pour le ski alpin / Pascale CARTILLON, Alain LARRIEU. - Académie de Bordeaux

<http://webetab.ac-bordeaux.fr/Primaire/64/EPS64/pedagogie/proposition/skialp/ski%20video/ski%20alpas.htm>

Contacts et réseaux pour l'apprentissage et l'enseignement du ski alpin

Clubs sportifs :

Fédération française de Ski

Rubrique *Recherche de club* : www.ffs.fr/federation/clubs/recherche-de-club

Comité régional de Ski du Massif jurassien

Rubrique *Les clubs du comité* : www.ski-massif-jurassien.com/modules/club/liste.asp?fiches=100

Professionnels diplômés d'État de l'enseignement du ski :

École du Ski Français (ESF) : www.esf.net

École de Ski Internationale (ESI) : www.ecoledeski.fr

☐ Sites de pratique de ski alpin en Franche Comté

Nordic France, recherche par carte (massif et activité)

<http://www.nordicfrance.fr/fr/ou-pratiquer/recherche-par-carte.html#.VaejyvIkbpJ>